

## CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal a été convoqué le 16 février 2016 pour le jeudi 25 février 2016 à 20 h 30.

Ordre du jour joint à la convocation.

### **Compte rendu Conseil Municipal**

**Séance du 25 février 2016**

N° 21

#### **Présents :**

Mr FLOCHON Jean-Yves, Maire.

Mr CARTE Claude, Mme TRENTESAUX Claudine, Mr BOURGIER Jean-Jacques, Mme DUFOUR Françoise, Mr POMMERUEL Christian, Mme TAVEL Cécile, Adjoint.

M. CHABAUD Gilbert, Mmes PONCETY Claire, FROMENT Josette, Mrs BERTEAUX Pascal, BRANCHE Pascal, Mme FRANCK Isabelle, Mr PERROT Marc, Mrs RICHONNIER Romuald, PIVET Sylvain, Mmes MOREL Rachel, Mr COQUELET Christophe, Mmes ECOCHARD Laurence, MICHAUD Gaëlle

**Excusés :** Mmes EPITALBRA Aude, NAGA Cécile, Mr GABET-ROUGEMONT Patrick.

Mme EPITALBRA Aude a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mme PONCETY Claire.

Mme NAGA Cécile a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mr BERTEAUX Pascal.

Mr GABET-ROUGEMONT a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mme FRANCK Isabelle.

Mr FLOCHON Jean-Yves, Maire, déclare ouverte cette séance n° 21 sous sa présidence.

Il est procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à la nomination d'un secrétaire de séance : Madame Françoise DUFOUR est nommée secrétaire de séance.

Le conseil adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 28 janvier 2016.

### **QUESTION N°1 – Finances, Personnel Communal, Communauté de Communes, Communication (J.Y.FLOCHON)**

#### **1.1. – Atelier de Brou**

Monsieur le Maire fait de nouveau un point d'information sur le dossier. Il confirme que des contacts sérieux sont en cours avec une entreprise spécialisée dans la menuiserie pour la cession du bâtiment. Ce dernier a fait l'objet d'une évaluation par le service des domaines.

Accord du Conseil municipal pour la poursuite des négociations pour la cession du bâtiment.

#### **1.2. – CCLV : commission environnement**

La commission « environnement » s'est déroulée le mardi 23 février en présence pour la commune de Ceyzériat de Madame Claire Poncety et de Messieurs Marc Perrot et Jean-Yves Flochon, président de ladite commission.

L'ordre du jour portait sur le projet de budget 2016, avec la fixation du taux de TEOM à soumettre ensuite au vote du Conseil communautaire.

La commission a évoqué le renouvellement du marché de collecte des déchets ménagers et assimilés, ainsi que le marché de fourniture de colonnes de tri pour le verre.

Elle a surtout travaillé sur l'organisation de la remise des bacs pour la collecte sélective, laissant à chacune des communes le soin de proposer des permanences pour la distribution à la population. Les bacs seront livrés directement dans chacune des communes, celle de Ceyzériat se voyant dévolue un peu plus de 1000 bacs à répartir.

### **1.3. – SCOT : révision en cours et budget**

Monsieur le Maire donne le compte rendu du Comité syndical du syndicat mixte Bourg Bresse Revermont, en charge du schéma de cohérence et d'organisation territoriale. La séance portait sur l'examen du projet de budget et sur la procédure de révision, qui arrive dans sa phase terminale. Le Comité syndical a par ailleurs confirmé sa décision de lancer une étude habitat et une enquête déplacements. Il a ainsi été proposé, et validé, de faire passer la contribution annuelle des intercommunalités à 1,70 € par habitant, dont 0,30 € seront consacrés au financement de ces études et enquêtes. Pour la Communauté de communes de la Vallière, dont la population DGF 2015 s'établit à 10 402 habitants, la cotisation sera cette année de 17 683,40 €.

Le coût des enquêtes Déplacements est estimé à 150 000 € sur trois ans et les études sur le volet Habitat de 50 000 € sur deux ans.

Concernant la révision du SCOT, la commune de Ceyzériat conserve son statut de pôle structurant, et voit ses capacités de développement préservées, même si d'une façon générale, la consommation d'espace pour l'urbanisation est revue à la baisse. Pour la commune, l'allocation foncière totale pour la période 2008 – 2035 est fixée à 33 hectares.

### **1.4. – Ilot Bouvard**

Monsieur le Maire informe le conseil que face à la baisse de l'investissement, le Gouvernement a décidé de mobiliser une enveloppe financière en faveur des communes et de leurs intercommunalités. Les deux premières enveloppes mises à disposition du Préfet de la région Auvergne Rhône-Alpes s'élèvent à la somme de 95 millions d'euros. Il est précisé que ces crédits devront être engagés avant la fin de l'année 2016. Cela suppose que les opérations puissent faire l'objet d'un démarrage rapide des travaux et qu'au plus tard, les travaux puissent être terminés dans le courant de l'année 2020. Monsieur le Maire rappelle que la commune envisage aujourd'hui, sur le secteur du village, la réalisation d'une opération d'aménagement en renouvellement urbain, réunissant des logements, des commerces et des équipements publics. Concernant la réalisation de l'opération de renouvellement urbain, elle est rendue possible par le départ de la biscuiterie Bouvard du centre village qui a libéré un foncier de l'ordre de deux hectares au cœur de la Commune. Cette opération prévoit la création de locaux communaux qui pourraient être positionnés dans le bâtiment le plus au sud du projet derrière la façade « historique » qui serait ainsi conservée. Cette construction nouvelle permettrait l'aménagement : d'une nouvelle bibliothèque municipale, d'une salle communale polyvalente, pour servir d'appui à un accueil de jour porté par l'ADMR de Ceyzériat et d'un commerce type brasserie ou restaurant bénéficiant d'une terrasse donnant sur une nouvelle place publique.

Avec la démolition de l'ancienne usine, le coût de cette opération est estimé à la somme de 1,5 millions d'euros HT.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de solliciter à hauteur de 30% le recours au fonds de soutien à l'investissement public mis en place par le Gouvernement.

Décision : accord à l'unanimité pour déposer une demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local concernant la requalification de l'îlot Bouvard en centre village.

## **QUESTION N° 2 – Finances, Communauté de communes, Cadre de vie (C. CARTE)**

### **2.1. – SIEA : compte rendu réunion communication électronique**

Mr CARTE donne le compte rendu de cette première réunion qui s'est déroulée le 15 février 2016. Une trentaine de personnes la compose et elle est animée par Michel CHANEL, vice-président du SIEA.

Un rappel a été fait sur le déploiement actuel de la fibre et le partage sur le département entre Orange et le SIEA. Pour mémoire, les investissements pour déploiements complémentaires ont été stoppés en 2014 et 2015 pour prioriser la mise à niveau et l'optimisation des structures existantes.

En quelques chiffres :

Le réseau li@in a 92 000 prises raccordables à ce jour avec près de 24 000 abonnés, soit un taux de pénétration moyen de 23% et un taux de couverture moyen sur le département de 41%.

La priorité est, et reste l'alimentation des Zones Activités Economiques.

Seulement 35% des ZAE sont couvertes soit 131 à ce jour

Pour les particuliers, 6 FAI grand public sont partenaires de Li@in avec un seul grand opérateur SFR/Numéricable.

Constat que seulement 60% des mairies en zone couverte sont raccordées et activées.

Point d'attention à creuser en amont des prochains déploiements.

Le programme 2016 concernera 80 communes et sera l'ex programme 2014-2015 donc pas d'espoir d'extension pour CEYZERIAT en 2016.

Le Maire a formulé par écrit le souhait d'inscription aux programmes suivants au vu de l'opportunité des projets actuellement en cours (MSP, logements Ilot Bouvard, ainsi que les structures proches existantes telles que mairie, école, collège.

### **2.3. – Comité syndical de la Reyssouze du 11 février, vote du budget**

Monsieur CARTE qui a remplacé Mr CHABAUD en tant que suppléant, donne le compte rendu de cette réunion qui portait sur le vote du budget 2016 et présentation des comptes administratifs 2015.

L'ensemble des éléments (compte de gestion, compte administratif, affectation des résultats et budget primitif) ont été adoptés à l'unanimité.

Comme présenté par Mr CHABAUD à un conseil précédent, l'orientation proposée lors du débat d'orientation budgétaire concernant une augmentation de 5 % de la participation des communes a aussi été adoptée avec pas mal d'expressions contre ou abstentions.

Pour notre commune, la nouvelle participation qui est inscrite sur le budget de la CCLV sera de 12 068.85 €. Le montant total des recettes de participations s'élevant à 379 050 €.

Le montant du Budget primitif 2016 est de :

739 428.72 € pour la section de fonctionnement et 468 658.17 € pour la section d'investissement.

Ce montant, pouvant paraître relativement faible n'intègre pour 2016 que des frais d'études. Les investissements à budgéter sur les années suivantes seront, conformément aux retours faits par Gilbert CHABAUD, d'un montant tout autre au vu des travaux attendus.

### **2.4. – Entretien terrains de tennis et football**

Tennis : pour rappel, le choix avait été fait en 2015 d'assurer l'entretien des courts en béton poreux par l'équipe technique municipale et déjà en 2014, constat avait été fait de la dégradation progressive des sols conduisant à l'inscription d'un besoin de rénovation.

Proposition donc pour 2016 de la rénovation totale de ces 2 courts en plus du changement des grillages déjà préinscrit l'année dernière. Le montant des travaux retenu après consultation de plusieurs entreprises serait de 7 200 € ttc pour les rénovations et de 6 600 € pour la reprise

complète des clôtures comprenant le remplacement des grillages, la réfection et correction des supports existants.

Pour le court en « classic clay » dont le club souhaite maintenir l'usage, celui-ci est à bout de souffle.

En 2010, il a déjà été rénové pour un montant de près de 4 000 €. Constat après visite de spécialistes : les fibres n'ont plus aucune résilience conduisant à un rapide tassement systématique.

Proposition d'effectuer un démoissage par passage d'un balai mécanique puis pulvérisation d'un fongicide pour assurer une sécurité minimum. Une réunion d'information sera faite auprès des dirigeants de la section tennis.

Football :

Pour mémoire, à partir de début 2016, seul le terrain d'honneur continuera à être à la charge de la commune. Le fonctionnement du terrain d'entraînement (tonte, réfections, désherbage) étant à la charge de la Communauté de communes (sauf la MO d'arrosage).

Pour le terrain d'honneur, il est proposé de continuer un programme alterné de défeutrage/sablage/carottage ainsi qu'une fertilisation en 3 passages pour un montant similaire à 2015 de l'ordre de 5 200 €.

### **QUESTION N° 3 – Travaux, voirie, bâtiments communaux et sécurité (J.J. BOURGIER)**

#### **3.1. – Commission travaux du 24 février 2016**

**Propriété Mme E. DARMEDRU**, située au 203, route de Jasseron. Mme DARMEDRU subit depuis plusieurs années l'inondation de sa parcelle à chaque gros orage.

Les derniers : 22 juillet 2015, 13 septembre, 6 octobre.

Les conséquences : refoulements aux siphons d'eaux usées et eaux pluviales, dévastation de la cour en gravier, entrées d'eau dans le sous-sol.

Réunion du 9 février 2016, entre CCLV/ Commune et Madame DARMEDRU.

Décision prise d'effectuer dans un premier temps un curage du réseau EU et EP sis sous le RD 52.

Si rien ne freine la circulation de l'eau, pour les E.P., un regard avaloir supplémentaire sera construit en amont de cette propriété sur la bordure de trottoir. Pour les EU, il faudra rechercher les entrées d'eaux claires parasites en amont.

**Propriété BREUIL :** Suite de la réflexion concernant les améliorations à apporter pour arrêter les inondations :

Le rapport issu du passage de la caméra révèle que la canalisation est en bon état, et les derniers 40 mètres sont en Ø 400. En accord avec la CCLV, il a été décidé, vu qu'il n'y a pas (lors des orages), de refoulements aux regards à grilles dans la partie basse, d'œuvrer dans un premier temps pour que toute l'eau de ruissellement soit bien captée par les regards.

Il sera donc construit deux regards avaloirs avec grille, et le profil de la chaussée corrigé, afin que l'eau de ruissellement soit bien captée (travaux pris sur les droits de tirage).

Pour éviter les surcharges de réseau, un autre avaloir a été construit sur le chemin du Morillon, au pied du plateau surélevé, qui ne fonctionnera qu'en cas de saturation du pré « Charnay », en déversant dans la parcelle réservée.

**Espace « Salette » :** Travaux de construction de plateforme terminés. (1<sup>ère</sup> phase)

- 1000 t de déblais ont été évacués à la carrière de Chenaval.
- 800 m<sup>2</sup> de géotextile anti contaminant déroulé (sol constitué d'argile).

- 270 m<sup>3</sup> de concassé ont été livrés pour la structure de cette plateforme.  
Les agents de travaux poseront une toile tissée sur les talus, avant de planter des végétaux type lierre de recouvrement.

**Mur de soutènement Chemin de la Bartelière** : L'entreprise Richard TP a commencé les travaux le 21 février 2016. :

- Fouille en pleine masse (largeur emprise mur en L)
- Fouille en tranchée, et béton de propreté (importance de précision de planimétrie)
- Pose des éléments préfabriqués.
- Pose d'un drain
- Remblais (côté chaussée en premier)
- Remise en état du terrain

**Accessibilité PMR** : Estimation des travaux (hors ascenseur) : 115 k€. Le lancement des travaux est en cours, pour une réalisation souhaitée pendant les vacances scolaires, afin de ne pas trop gêner les utilisateurs des divers locaux.

**Salle Polyvalente** : trois fuites d'eaux provenant de la toiture ont été constatées. Une visite de la toiture par les agents communaux n'a pas permis de déceler d'anomalies. La recherche d'une solution est donc d'actualité.

### **3.2. – Voirie : enveloppe communautaire et droits de tirage 2016**

Montant du droit de tirage Ceyzériat :

Attribution 2016	188 064.00 €
Reliquat 2015	<u>94 823.29 €</u>
<b>Total Droit de tirage 2016 :</b>	<b>282 887.29 €</b>

Investissement :

Chemin des Billets (reliquat 2015) :	15 025.69 € ttc
Chemin de Schall (reliquat 2015) :	7 445.53 € ttc
Chemin de Bartelière	72 700.00 € ttc

(Abondé de 49 800 par enveloppe communautaire)

La Poste : élargissement trottoir	36 500.00 € ttc
Chemin de la Combe (phase 2)	12 000.00 € ttc

(Abondé de 36 000 par enveloppe communautaire)

Chemin du Chalais	105 000.00 € ttc
Route de Tréconnas (bordures trot. et enrobé)	30 000.00 € ttc
RD 979 : création passage piéton	10 000.00 € ttc
RD 52 (Route de Revonnas)	10 000.00 € ttc

Place des Cygnes (étanchéité sur parking) (Infiltration d'eau dans propriété Clermidy)	4 000.00 € ttc
---	----------------

Fonctionnement :

Point à temps (fissures chaussées)	7 000.00 € ttc
Récupération TVA sur investissement :	- 49 650.19 €

**Total brut travaux TTC :** **260 021.03 €**

Ajouter :

Révisions de prix sur fonctionnement et investissement (y compris récup tva) :	2 016.47 €
Signalisation verticale (y compris récup. tva) :	1 352.52 €
Signalisation horizontale (y compris récup. tva) :	4 654.52 €
Enrobé froid 500.00 €	
Sel	0.00 €
Chemin de Bartelière (mur) (hors marché d'entretien) (y compris récup. tva)	20 063.04 €

Annuité d'emprunt (Dernière annuité en 2017 de 4 792.24)	9 584.65 €
<b>Total droits de tirage consommés TTC :</b>	<b>298 195.23 €</b>
<b><u>Rappel montant du droit de tirage total 2016 :</u></b>	282 887.29 €
<b><u>Déficit 2016 :</u></b>	<b>- 15 307.94 €</b>
Ajouter :	
Subvention Conseil Départemental estimée à :	19 788.00 €
Convention SIEASR (Chemin de Schall) :	4 300.00 €
Convention lotisseur (Chemin de Schall) :	5 750.00 €
Convention GrDF (Chemin de Schall) :	2 739.15 €
<b><u>Prévision solde positif droits de tirage 2016 :</u></b>	<b>17 269 .21 € TTC</b>
<b><u>Politique Communautaire 2016:</u></b>	
Fonctionnement :	0.00 €
Investissement :	
Chemin de la Combe :	36 000.00 €
Chemin de Bartelière :	49 800.00 €
<b>Total TTC :</b>	<b>85 800.00 €</b>
Montant total des travaux :	
Droit de tirage	298 195.23 €
Politique Communautaire :	85 800.00 €
<b>Total TTC :</b>	<b>383 995.23 €</b>

## **QUESTION N° 4 – URBANISME (C. POMMERUEL)**

### **4.1. – Dossier en cours**

#### **DÉCLARATIONS PRÉALABLES**

BELY Jacques  
 Sur un terrain situé 8 allée des Sorbiers  
 Parcelle(s) N° 382 Section AB située(s) en zone UBa  
 D'une superficie totale de 1238 m<sup>2</sup>  
 POUR LA RÉFECTION DE LA TOITURE ET DES OUVERTURES

#### **DEMANDES DE CERTIFICAT D'URBANISME D'INFORMATION**

Demande de Maître Thierry MANIGAND  
 Sur un terrain situé En Schall  
 Parcelle(s) N° 106 Section AI située(s) en zone 2AU  
 D'une superficie totale de 1069 m<sup>2</sup>  
 VENTE CONSORTS TIGNAT / PLAZA PEREZ

#### **DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER**

Demande de Maître Barbara BREUIL  
Sur un terrain situé Lotissement La Fontaine  
Parcelle(s) N° 393 Section AI située(s) en zone UBa  
D'une superficie totale de 1085 m<sup>2</sup>  
VENTE CONSORTS VUCHOT / BODIN

Demande de Maître Barbara BREUIL  
Sur un terrain situé Lotissement La Fontaine  
Parcelle(s) N° 389 & 390 Section AI située(s) en zone UBa  
D'une superficie totale de 2023 m<sup>2</sup>  
VENTE CONSORTS VUCHOT / PETITJEAN

Demande de Maître Barbara BREUIL  
Sur un terrain situé 13 allée de Bellevue  
Parcelle(s) N° 140 Section AD située(s) en zone UBa  
D'une superficie totale de 935 m<sup>2</sup>  
VENTE CONSORTS MARECHAL-TEXTOR / CHAUDY

Demande de Maître Thierry MANIGAND  
Sur un terrain situé En Schall  
Parcelle(s) N° 106 Section AI située(s) en zone 2AU  
D'une superficie totale de 1069 m<sup>2</sup>  
VENTE CONSORTS TIGNAT / PLAZA PEREZ

Demande de Maître Barbara BREUIL  
Sur un terrain situé route de Tréconnas  
Parcelle(s) N° Lot 1 Section AB située(s) en zone UBa  
D'une superficie totale de 1087 m<sup>2</sup>  
VENTE CONSORTS ROSSET / FACUNDO

Demande de Maître Barbara BREUIL  
Sur un terrain situé route de Tréconnas  
Parcelle(s) N° Lot 5 Section AB située(s) en zone UBa  
D'une superficie totale de 899 m<sup>2</sup>  
VENTE CONSORTS ROSSET / BAGNE

Demande de Maître Barbara BREUIL  
Sur un terrain situé route de Tréconnas  
Parcelle(s) N° Lot 4 Section AB située(s) en zone UBa  
D'une superficie totale de 925 m<sup>2</sup>  
VENTE CONSORTS ROSSET / PALMIERI\_BOZ

#### **4.2. – Suppression alignement chemin de la Bartelière**

Monsieur le Maire rappelle au conseil l'existence d'un plan d'alignement pour le chemin de la Bartelière, n° 14 au tableau de classement des voies communales.

Suite aux travaux effectués sur une portion de ce chemin, il informe le conseil que l'alignement n'est plus nécessaire depuis la parcelle cadastrée section AL n° 27 et jusqu'à la parcelle cadastrée section AL n° 483. Par conséquent, le Maire propose au conseil de supprimer cette partie d'alignement au droit des parcelles cadastrées section AL n° 27, 28, 78, 485, 486, 80, 482, 483.

Décision : accord à l'unanimité.

## **QUESTION N° 5 – Vie scolaire, bibliothèque, associations, enfance (C. TRENTESAUX)**

### **5.1. – Maintien de la 5<sup>ème</sup> classe à l'école maternelle**

Mme Claudine TRENTESAUX informe le conseil que l'effectif prévu en maternelle pour la rentrée 2016 est à ce jour de 112 enfants.

Suite à plusieurs visites et rendez-vous avec madame l'Inspectrice et sachant que des logements sur la commune seront bientôt terminés et que d'autres seront prochainement en construction, vu aussi le projet d'école de mettre en place une « classe passerelle » avec la crèche et le nombre d'enfants en difficulté nécessitant l'intervention d'AVS, les 5 classes maternelles seront maintenues à la rentrée prochaine. Ce qui permet de maintenir le personnel en place soit 4 ATSEM à temps complet.

### **5.2 – Bibliothèque**

La rencontre dédicace avec Anne Cresci qui a eu lieu le samedi 6 février a remporté un énorme succès. Cette illustratrice a dédié ses livres pendant plus de 3 heures, certaines personnes venant même de Lyon. Ils ont dû refuser du monde pour permettre à cette auteure de partir à 13 h.

Les élèves de CE et de CM ont créé des bandes dessinées pendant le temps méridien avec la bibliothécaire. Suite à cette journée de dédicace ils ont eu l'idée de dédicacer également leur BD pour les élèves de l'école pendant la récréation de la cantine.

## **QUESTION N° 6 – Associations sportives, collège, CCAS (C. TAVEL)**

### **6.1. – Rencontre entre communes et FC la Vallière**

Mme TAVEL informe le conseil qu'au cours de cette rencontre, ont été évoqués les problèmes d'herbe insuffisante sur les deux terrains de foot.

Décision a été prise de ne pratiquer aucun entraînement de juin à septembre pour éviter d'aggraver le problème.

En outre, les séniors joueront à Montagnat et les juniors à Ceyzériat.

## **QUESTION N° 7 – Associations culturelles, actions patrimoniales, événementiel (F. DUFOUR)**

### **7.1. – Assemblée des Anciens combattants**

La réunion qui s'est tenue le 31 janvier a débuté par une minute de silence en mémoire de leur compagnon de route M. Marcel Mailland décédé le 11 octobre 2015.



Puis après un tour de table de présentation des personnes participantes, ont été rappelées les nombreuses actions menées en 2015 pour garder allumée la flamme de la Mémoire et la transmettre aux générations futures : participation au défilé de Bourg-en-Bresse, présence et animation lors des commémorations de Ceyzériat, intervention auprès des élèves de l'école élémentaire du Vallon et du Collège Lucie Aubrac avec la collaboration des enseignants, organisation du voyage au Struthof et restitution, partenariats avec la FNACA et le conseil municipal, remise à tous les sympathisants de leur bulletin en février et juin.

Pour leur soutien à l'Association des remerciements ont été adressés à tous.

Le Bilan financier au 31 décembre 2015 affiche un résultat positif de 99,60 €. Le conseil municipal a été remercié pour son soutien financier par l'octroi de sa subvention.

Pour 2016 des nouveaux projets sont en cours : élaboration de fiches individuelles permettant de conserver et transmettre des informations sur nos Anciens Combattants, le 18 juin -en lien avec la cérémonie au Monument- un rassemblement à la Cabane du Maquis avec le Conseil municipal des enfants, les écoliers et collégiens, le Conseil municipal. Le renouvellement du souhait de voir se rassembler leur Association et celle de la FNACA et celui d'entendre tous les participants lors des cérémonies, s'associer aux écoliers pour chanter ou dire la Marseillaise.

Enfin, le bureau s'est renouvelé. Monsieur Roger Pagelot à l'Amicale depuis 29 ans et président depuis 15 ans a passé le relais à Monsieur Daniel Pierre, le poste de Trésorier a été accepté par Monsieur Jean Henaff et le secrétaire Monsieur Roland Curt aura comme adjointe Madame Josette Froment.

## **7.2. – Assemblée de Mélodifoliz**

L'assemblée générale de Mélodifoliz s'est tenue le 10 février dernier.

Mélodifoliz est une association culturelle et artistique dynamique qui offre chaque année un programme d'animations de qualité et dont les objectifs sont de fédérer le plus grand nombre à des projets locaux, avec la promotion et l'encouragement de jeunes talents ou amateurs régionaux.

Ainsi la présidente, M<sup>me</sup> Josette Chavy a rappelé l'ensemble des activités de l'année écoulée dont les soirées phares « Femmes de jazz » et « Chansons françaises jazzy » qui ont remporté un vif succès.

2016 est l'année de la « **11<sup>ème</sup> biennale en Revermont** », qui se déroulera du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai avec notamment le **14<sup>ème</sup> concours national de guitare**, prestation pour laquelle les concurrents viennent désormais de fort loin pour participer à ce concours de niveau artistique élevé.

Autour du thème musical, la biennale se développera selon plusieurs sujets artistiques transversaux : expositions de lutherie, poésie, sculpture sonore, mimes en plusieurs lieux du village dont le Vallon des Faulx et la Cascade. Et bien entendu, Mélodifoliz n'oublie pas les tous jeunes enfants avec son intervention auprès des classes de l'École maternelle du Vallon.

Il ressort du bilan de l'année écoulée que la gestion économique de cette association est tenue avec rigueur et discernement, d'autant que l'organisation de la Biennale est toujours complexe.

Les comptes sont clairs et bien équilibrés et de fait, les soutiens financiers sollicités sont largement justifiés au regard des résultats obtenus en matière de contribution au rayonnement et à la valorisation de notre commune.

L'organisation de l'association montre aussi une belle dynamique entre les membres où chacun sait prendre sa part d'actions à mener en vue de résultats concluants et harmonieux, ce dernier qualificatif s'appliquant sans réserve à l'esprit de cette association.

## **7.3. – Commission culturelle du 23 février 2016**

Le point a été fait sur le dossier « Maison de santé » que nous faisons progresser. Nous réussissons à impliquer gratuitement de nouveaux partenaires aux côtés du prestataire Calixys et nous tenons à remercier d'ores et déjà les personnes qui se mobilisent pour soutenir notre action et nous encourager, nous les citerons et les valoriserons le moment venu.

Les membres de la Commission souhaitent améliorer la décoration de Noël du centre village et font remarquer que depuis 3 années elles n'ont pas fait l'objet d'une demande budgétaire. La démarche est donc en cours.

Pour le tir du feu d'artifice, le prestataire de l'année dernière a donné satisfaction. Il a été décidé de le reconduire ce qui ne signifie pas que nous n'entamerons pas de négociation auprès de lui.

## **QUESTION N° 8 – Questions diverses**

### **8.1. – Intercommunalité : comité de pilotage**

Monsieur le Maire rappelle qu'un comité de pilotage réunit régulièrement des représentants des sept intercommunalités appelées à se regrouper dans une prochaine entité. Pour la Vallière y participent le président Jean-Luc Luez et les maires de Ceyzériat et de Saint-Just.

Des commissions de travail thématiques vont être proposées : droit des sols (urbanisme), accès aux services (petite enfance, déchetteries, bases de loisirs, écoles de musique, ...) et finances.

Par ailleurs, le Comité de pilotage a proposé d'organiser une gestion par territoire pour continuer de porter les aspects pratiques et techniques du fonctionnement intercommunal. Pour notre secteur, il est proposé une conférence de territoire qui réunirait les communes de la Vallière et de BDSR, dont les compétences étaient relativement proches. Trois autres conférences sont proposées : Communes de Bourg Agglo, Communes de Treffort et de Coligny, Communes de Montrevel et de Saint-Trivier-de-Courtes.

### **8.2. – Demandeurs d'emploi**

	Total	H	F	I	N.I.
FEVRIER 2016 :	157	92	65	121	36

La prochaine séance du Conseil est fixée au jeudi 31 mars 2016 à 20 h 30.